

Procès-verbal de la Commission Recherche du 23 octobre 2025

Etaient présents ou représentés : CROCE Cécile, DEVILLERS Olivier, KATUSZEWSKI Pierre, LABARRE Nicolas, LE MAO Caroline, BRUN Cédric, CHADLI Yamna, GENDRAULT Camille, MELLAC Marie, MULLER Guillaume, SWARTWOOD Jeffrey, BARBEYRON Sylvie, BORDERIE Antoine, OLIVA Fabienne, FABRE Claire, WEIDMANN Antoine, MELLER-LIRON Elisabeth, KAJFASZ Eric,

CAUSA Mariella (représentée par Nicolas Labarre), COIGNARD Tristan (représenté par Cécile Croce), GIACOMOTTO Violaine (représentée par pierre Katuszewski), MOISSET Jean-Pierre (représenté par Camille Gendrault), CHIRCOP-REYES Laurent (représenté par Guillaume Muller)

Ordre du jour

13h30 : CR en formation restreinte

- HDR : Aurélie Chatenet-Calyste
- HDR : Gautier Filardo
- HDR : Antoine-Louis de Prémonville de Maisonthou
- Demande d'éméritat de Jean-Marc Buigues (AMERIBER)
- Demande de renouvellement d'éméritat de Pierre Laforgue (Plurielles)

14h : CR en formation plénière

- Validation du PV de la CR de septembre
- Budget recherche discussions
- AAP Colloques : validation des rapporteurs

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation restreinte à 13 h 30.

Demandes d'HDR : Aurélie Chatenet-Calyste (MCF - Université Rennes 2), Gautier Filardo et Antoine Louis de Prémonville de Maisonthou

- Concernant la demande d'HDR de Madame Chatenet-Calyste Aurélie, Olivier Devillers a préparé un rapport méticuleux, favorable à la demande. La seule chose à relever est qu'elle n'explique pas pourquoi elle est venue précisément ici.
Sa demande d'HDR est validée à l'unanimité.
- Les demandes d'HDR de Monsieur Filardo et de Monsieur de Prémonville de Maisonthou, seront instruites par Caroline Le Mao pour un examen lors de la prochaine CR.

Demande de renouvellement d'éméritat : Jean Marc Buigues et Pierre Laforgue

- La demande de renouvellement d'éméritat de Jean-Marc Buigues (AMERIBER) est soutenue avec enthousiasme par la direction de l'UR. Il encadre une thèse, a une forte activité de recherche donc il n'y a pas de raison de s'y opposer.

Sa demande de renouvellement d'éméritat est validée à l'unanimité par les membres de la CR.

- L'examen de la demande de renouvellement d'éméritat de Pierre Laforgue souligne qu'il n'encadre plus de thèse (une condition explicite pour un renouvellement). Sa demande de renouvellement d'éméritat est donc refusée à l'unanimité par les membres de la CR.

Caroline Le Mao soulève la question des délais, d'instruction et de réponse pour les demandes, parfois assez longs lors des CR restreintes.

Sa proposition : accélérer la nomination des rapporteurs afin de réduire les délais, tout en gardant davantage de temps pour traiter les dossiers problématiques.

Nicolas Labarre propose d'intégrer de la souplesse pour insérer des réunions intermédiaires destinées à la désignation des rapporteurs lorsque nécessaire. Il faut prévoir au moins 2–3 semaines entre la désignation des rapporteurs et la commission (CR) pour leur permettre de lire les dossiers. Il faut aussi rester vigilant même sur les dossiers apparemment irréprochables et prendre le temps pour lire et analyser correctement

Pendant les vacances de Noël et d'été, en anticipant l'absence éventuelle de CR, cette souplesse peut prendre la forme d'un temps à l'occasion du CAC ou de l'organisation une CR restreinte même sur Zoom pour valider les nominations et avis.

Les directeurs, directrices et les garantes ou garants peuvent signaler aux élu-e-s de la CR les dossiers avec contraintes particulières afin que la CR puisse décider si elle peut honorer la demande rapidement ou expliquer la situation avec transparence.

Olivier Devillers souligne son soutien à la procédure mise en place, qui facilite les choses pour les candidats.

Nicolas Labarre assure faire le retour à Beatrice Collignon sur ce point.

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation plénière à 14 h.

Validation du procès-verbal de la CR du mois de septembre 2025

Le procès-verbal de la CR du mois de septembre est validé à l'unanimité par les membres de la CR.

Budget recherche

Nicolas Labarre rappelle que l'Université évolue dans un contexte d'incertitudes sur le budget de l'État, et que beaucoup d'éléments manquent sur la construction de notre propre budget : les sommes sur lesquelles la CR raisonne ce sont des sommes qui ne sont pas entièrement consolidées.

Par conséquent, le travail réalisé aujourd'hui et les décisions prises lors de cette CR pourraient devoir être révisés si les hypothèses budgétaires sur lesquelles elles reposent étaient modifiées. Toutefois, c'est un travail qui va permettre d'avancer et de poser des principes.

L'engagement pris c'est que s'il y a des alertes concrètes sur le budget, les membres CR et les Directeurs d'unités, seront prévenus immédiatement afin d'établir une discussion pour convenir des positions à prendre.

La discussion permet de mettre en lumière un certain nombre de sommes (grisées), correspondant à des engagements fixes. Ainsi, le Soutien aux projets de recherche avec cofinancement Région est grisé parce qu'en fait ce sont les projets que nous avons validés l'an dernier sous réserve d'acceptation par la Région. L'argent est bloqué en 2026 parce qu'il a été engagé l'an dernier ; on ne peut pas revenir sur les montants. Certains de ces engagements non-négociables subissent par ailleurs une augmentation, c'est le cas de la contribution HAL.

Dans ce tableau budgétaire, différents éléments ont changé de catégorie et d'autres ont été réétiquetés pour mieux correspondre aux usages. Par exemple, « aide à la mobilité doctorante » est devenue un soutien à la « aide aux recherches des doctorants ».

GIS

Les GIS peuvent aussi augmenter les cotisations demandées aux établissements. Cédric Brun intervient en soulignant que les désabonnements des GIS par d'autres établissements influencent en retour l'augmentation de la cotisation pour les participants restant. Nicolas Labarre appuie l'intervention de Cédric Brun en ajoutant que ces réseaux, confrontés aux séries de désabonnements, deviennent alors moins denses et moins utiles.

Ces GIS posent également d'autres questions : qui porte ces GIS ? Est-ce que c'est la politique scientifique de l'établissement ou une politique scientifique à un autre niveau ?

Nicolas Labarre précise que même si la case des GIS est grisée il faudrait qu'on se pose quand-même la question sur leur utilité globale et concrète afin de prendre position sur le plan d'action vis-à-vis de l'utilisation et la répartition des GIS.

Caroline Le Mao évoque le fait que le CEMMC paie lui-même l'adhésion à un GIS souhaite faire le point sur ce qui relève du CEMMC ou de l'établissement.

Karine Abado répond que lors d'une CR en 2019, ont été validés les principes pour distinguer les GIS qui sont pris en charge par l'Etablissement et les GIS qui sont pris en charge par les Unités de recherche. Cette fiche s'appuie sur plusieurs paramètres et a guidé la prise en charge des GIS actuels. La délibération de la CR est mise à disposition des membres de la CR : **Z:\DGS\CR\CR 2024-2028\CR du 2025.10.23**

Chaire Reset

Intervention de Cédric Brun sur la Chaire Reset (dans le tableau « Chaire Reset - pay-per-use Fondation Bordeaux U » - 4000€)

La Chair Reset est une chaire sur les usages sociaux de l'électricité et de l'énergie. C'est une chaire qui mène des actions d'expertise, de médiation. La chaire s'est appuyée sur des bailleurs de fonds, les mécènes qui lui ont permis de travailler jusqu'à maintenant, mais elle peine à boucler son budget.

Il a donc été proposé de faire appel à la Fondation Bordeaux Université, dont la fonction est précisément d'aller solliciter les mécènes, pour trouver ces financements. Du fait de notre statut de la Fondation Bordeaux Université, nous payons à l'usage.

L'idée c'est d'investir ces 4000 euros afin de récupérer des sommes bien plus importantes et qui vont permettre de boucler les objectifs de la chaire.

Fédérations de recherche

Nicolas Labarre propose ensuite d'allouer une enveloppe de 5 000 euros, avec un plafond de 1 250 euros par fédération afin d'éviter qu'un seul déposant ne bénéficie de l'ensemble des fonds. Il précise que toute somme non consommée serait réinjectée dans les autres appels de la PSE, ce qui permet une certaine souplesse et une porosité entre les lignes budgétaires. Plus largement, il suggère de voter l'enveloppe globale de 95 000 euros pour les AAP-PSE, plutôt que de fixer une répartition précise appel par appel, garantissant ainsi une gestion flexible et équitable des financements. Les sommes indiquées pour ces appels sont des valeurs de référence.

Soutien à l'Appel à publication

Nicolas Labarre évoque des échanges avec Alia Benharrat, responsable du pôle science ouverte et édition à la direction de la recherche, mais aussi avec les maisons d'édition de l'université, qui ont mis en évidence une question stratégique : déterminer si le soutien à l'édition doit privilégier en priorité les presses internes de l'établissement ou s'orienter vers le financement d'éditeurs extérieurs

Caroline Le Mao affirme la nécessité de soutenir l'UN@. Sylvie Barbeyron évoque que la diversité des éditeurs est bénéfique pour les enseignants-chercheurs et la diffusion des ouvrages. Jeffrey Swartwood souligne que les petites maisons d'édition jouent un rôle essentiel en offrant une diffusion alternative et locale de la recherche, permettant de toucher de nouveaux publics et de renforcer les liens avec la région.

Mise au vote

Nicolas Labarre propose de voter le tableau de répartition indicatif de la PSE, incluant une correction pour Pub et Ausonius et laissant ouverte la possibilité d'une seconde session de colloque si le reliquat le permet. La proposition a été soumise et validée à l'unanimité par la CR comme repère pour l'enveloppe recherche.

Est exposé lors de la CR la volonté d'intégrer un axe-genre dans les programmes stratégiques de recherche, en donnant des perspectives claires aux groupes encore autonomes avec l'idée qu'à l'horizon 2027 ils trouvent soit un autofinancement, soit une intégration dans des programmes scientifiques existants, et cette orientation a été validée par la CR, moins trois abstentions, comme principe de travail progressif.

AAP Projets de recherche

Nicolas Labarre présente le dossier de Magali Nachtergaele à la Commission de Recherche et a indiqué qu'il avait été omis du tableau voté pendant la CR précédente. Deux rapporteurs ont été désignés pour l'examiner.

AAP Colloque, et répartition des rapporteurs

Sur l'appel à colloques internationaux 2026 il y a eu 27 déclarations d'attention, 19 dossiers déposés.

La CR a pris connaissance des projets et de la répartition des rapporteurs, validée à l'unanimité.

Points d'information

COMP

L'établissement, engagé dans une procédure encore incertaine, doit élaborer une première esquisse de projet pluriannuel en définissant ses priorités. Nicolas Labarre présente la partie du document de travail portant sur la recherche, soulignant qu'il reflète les discussions de la Commission de Recherche et vise à clarifier les orientations stratégiques. Trois axes principaux sont mis en avant : renforcer une identité collective à travers des programmes stratégiques, assurer le financement de la recherche individuelle et collective, et affirmer la place de l'établissement dans la société en valorisant le transfert, la médiation et une science ouverte et partagée.

HERMES

Nicolas Labarre informe sur le programme Hermès qui prévoit notamment 15 bourses ERC sur la totalité de sa durée, environ trois par an, offrant aux candidats une décharge de 48 heures et un accompagnement dédié pendant un an afin de préparer un dépôt en 2027. Ces bourses, attribuées uniquement selon la qualité des projets et non par établissement, constituent une opportunité rare et précieuse pour les chercheurs, notamment les jeunes collègues, de bénéficier des meilleures conditions pour développer un projet ambitieux. L'appel à projets attendu fin 2025 ouvre ainsi une perspective stratégique de long terme qu'il est jugé essentiel de saisir.

Communication de la recherche

Cédric Brun intervient sur la proposition qui vise à renforcer la diffusion de l'activité de recherche au sein de la communauté UBM en lançant, dès janvier, un format type « poster » permettant à chaque unité de mettre en avant un projet porté par un chercheur senior et un ou deux projets de doctorants. Ces affichages, organisés par groupes de plusieurs unités dans le hall, offriraient une visibilité interne et externe, avec des supports réutilisables lors d'événements régionaux ou partenariaux. L'objectif est de valoriser à la fois la recherche

confirmée et la recherche émergente, en donnant une image plus large et accessible de la production scientifique de l'établissement.

Nicolas Labarre remercie tous les membres de la CR et la séance est levée à 17h.

Fait à Pessac le 30/10/2025


Le VP de la Commission recherche
Nicolas LABARRE

